

Master 2 MEEF Mention Premier degré Année universitaire 2018/2019

Cadrage pédagogique de l'évaluation conjointe des UE4 et UE5 au semestre 3

➤ **Modalités d'évaluation**

Rappel (extrait du guide des études) : « Réalisation d'un dossier individuel de **8 à 10 pages** (hors annexes) commun aux UE4 et UE5 à rendre à une date fixée au calendrier général, commune à tous les étudiants ».

- Session 1: Dossier déposé en un exemplaire papier à la scolarité du site de formation de l'étudiant et dans sa version électronique au format ODT sur l'ENT de l'ESPE pour le **19 décembre 2018 avant 16h00** (délai de rigueur).

Une absence injustifiée au stage entraîne la défaillance à l'UE 5.

- Session 2: Dossier amélioré selon les recommandations des correcteurs, relatives aux enseignements dispensés en UE4 et/ou en UE5, déposé dans les mêmes conditions et formats pour le **13 février 2019 avant 16h00** (délai de rigueur) *.

Sous réserve de la validation du stage pour l'UE5.

* **NB** : les étudiants qui n'ont pas déposé de dossier à la session 1 ne peuvent par définition bénéficier des recommandations préalables de correcteurs et se reportent donc au cahier des charges de la session 1.

➤ **Définition du « dossier individuel commun aux UE4 et 5 »**

Le dossier individuel commun prend appui sur une expérience professionnelle significative vécue en 1ère personne, une situation de classe observée et retranscrite ou encore une étude de cas sélectionnée par l'étudiant.

Il s'agit dans tous les cas de nourrir une réflexion sur les relations à l'œuvre entre outils, gestes et posture professionnels de l'enseignant (UE5), d'une part ; et construction des compétences constitutives du parcours éducatif de l'élève (intitulé des éléments de formation UE4 communs inter-degrés S3/EC1), de l'autre.

Pour ce faire, l'étudiant adopte alors une entrée problématique touchant plus particulièrement aux enjeux relatifs :

- **Soit** à la prise en charge de l'hétérogénéité (éléments de formation UE4 spécifiques 1^{er} degré /EC2) ;
- **Soit** à la gestion de classe et au processus d'autorité (éléments de formation UE4 spécifiques 1^{er} degré/EC3)¹.

Le dossier mobilise les contenus de formation des UE4 et 5 en les envisageant de manière intégrée. On attend autrement dit de l'étudiant qu'il élabore et développe une réflexion :

- Liant les contenus de formation des UE4 et UE5 ;
- Mettant en regard les implications, le cas échéant, disciplinaires, didactiques, pédagogiques **et/ou** éducatives de la situation (ou de l'étude de cas) retenue ;
- Tenant en 8/10 pages (hors-annexes) ;
- Directement référée aux acquisitions des élèves (connaissances, capacités, attitudes) en lien avec le cycle d'enseignement concerné et les contextes spécifiques d'école, de classe et/ou d'interactions pris pour objet d'analyse ;
- Envisageant ce que l'exercice du métier de professeur des écoles présente à ces différents égards de particulier (ou au contraire de commun) par rapport aux autres métiers d'enseignants ou de personnels d'éducation.

➤ Compétences attendues et modalités d'évaluation

Pour concourir à une mise en relation pertinente des contenus d'enseignement dispensés dans les deux UE, certaines compétences extraites des fiches descriptives des UE4 et 5 figurant dans le guide des études feront l'objet d'une attention particulière :

- Connaître de manière approfondie les disciplines ou domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques ;
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement ;
- Accompagner les élèves dans leurs parcours de formation ; construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ;
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement de groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ;
- Évaluer les progrès et les acquis des élèves ;

Et plus généralement :

- Dépasser les conceptions spontanées et développer une attitude réflexive et un esprit critique ;
- Se positionner en tant qu'éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
- Mobiliser les éléments de formation au bénéfice d'un effort d'analyse personnelle ;
- Construire un raisonnement étayé et argumenté ;
- Rédiger dans une langue correcte.

¹ Le nécessaire choix d'une entrée privilégiée n'implique toutefois pas une étanchéité stricte entre ces questions, dont les connexions potentielles gagneront au contraire à être interrogées en lien avec les éléments de situation convoqués... Tout en tenant compte du format du dossier qui oblige à bien sérier et équilibrer le propos (cf. les éléments d'aide à la rédaction à suivre).

➤ Éléments de barème communs

La procédure d'évaluation donne lieu à attribution d'une **note unique**, commune aux UE4 et 5, conformément aux éléments de barème ci-dessous.

<i>Éléments de barème</i>
- Construction de liens entre outils, gestes, posture professionnels de l'enseignant (UE5) et parcours éducatifs de élèves /7
- Appropriation et mobilisation des éléments de formation de l'UE4 privilégiés (EC 2 ou 3 et EC1) /7
- Méthodologie de composition et maîtrise de la langue /3
- Emergence d'une posture réflexive sur le parcours professionnel engagé /3

➤ Éléments d'aide à la rédaction

Les éléments de formation proposés au titre des UE4 et 5 du semestre 3 éclairent, chacun à leur façon (sous des angles complémentaires), les relations à l'œuvre entre contenus et objectifs d'enseignement, activité de l'enseignant et parcours des élèves. Articuler les notions travaillées en cours, les difficultés et réussites enregistrées par les élèves et/ou les enseignants..., avec des pistes et des leviers d'action potentiels, c'est le sens du propos attendu dans le cadre de ce dossier.

Pour développer ce propos, les étudiants sont invités à s'appuyer sur une situation vécue sur leur terrain de stage (ou une étude de cas puisée dans la littérature) spécialement sélectionnée. Il s'agit alors de décrire et de contextualiser très succinctement l'expérience/situation retenue pour en dégager la portée : dans quelles circonstances et sous quelles formes (difficultés, réussites, opportunités, surprises, etc.) se sont présentées les observations qui ont retenu l'attention ? Que nous disent-elles du contexte spécifique d'école, de classe ou du niveau d'enseignement (voire plus généralement de l'environnement social et institutionnel global) dans lequel elles s'insèrent ?

Ce premier temps d'analyse doit conduire à préciser la nature, les enjeux et les dimensions de l'expérience vécue ou rapportée. Réfère-t-elle à des aspects spécifiques des programmes ou bien s'inscrit-elle dans une perspective plus transversale ?² En quoi se prête-t-elle plus proprement à un questionnement sur les enjeux de la prise en charge de l'hétérogénéité ou encore à la gestion de classe... Quelles ressources scientifiques et professionnelles ont été (peuvent être) mobilisées pour donner du sens et pour faire face aux problèmes identifiés ? Quels sont les enseignements potentiels de cette expérience ou de cette étude de cas pour la dynamique de construction professionnelle engagée par l'étudiant ? Qu'est-ce que le métier de professeur des écoles présente à ces différents égards de particulier (ou au contraire de commun) par rapport aux autres métiers d'enseignants ou de personnels d'éducation ?

² On veillera là encore à ne pas instaurer de coupure trop formelle entre les composantes disciplinaires, didactiques, pédagogiques et éducatives de l'activité enseignante. L'analyse discutera en ce sens autant que de besoin (et que possible : c'est-à-dire de manière proportionnée au format du dossier) l'interdépendance des compétences mises en jeu au regard du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des domaines d'apprentissages ciblés.

C'est dans tous les cas une analyse problématisée, argumentée, rédigée de part en part et véritablement connectée aux questions dégagées à partir des premiers éléments de description qui est attendue (cf. éléments de barème communs). L'étudiant ne peut se contenter de restituer ce qui a été retenu et assimilé au titre de l'UE4 et/ou de l'UE5, en laissant en quelque sorte au correcteur le soin d'y retrouver les relations implicites entre les différents aspects de la problématique mise en jeu.

L'analyse doit également être suffisamment précise pour déboucher sur des observations, un positionnement, des suggestions et/ou des éléments de débat concrets.

Les annexes pourront comporter tous les documents, outils, traces de réalisations professionnels (supports pédagogiques, productions d'élèves, éléments de description, extraits de textes ciblés...) susceptibles de donner chair à l'analyse développée, à la condition qu'ils soient dûment référencés dans le corps du dossier.

➤ Modalités pratiques

Les dossiers comprennent 8 à 10 pages (hors annexes). Ils sont **dactylographiés** sur **format A4** (21 x 29,7cm). Ils sont présentés par la **page de garde** ad hoc, normée et téléchargeable sur le site de l'ESPE. Les pages (hors annexes) sont numérotées. La page de garde n'entre pas dans la pagination.

Police : Times New Roman 12

Couleur : Noir, uniquement

Interligne : 1,5

Marges : 2,5 en haut et en bas ; 3 cm à gauche et 2,5 cm à droite

Notes : bas de page

Attention : le pied de page doit rester vierge en dehors de l'indication relative à la pagination.